

Lundi 12 avril 2021

Le Département poursuit ses actions en faveur des entreprises et des jeunes

Lors de l'assemblée départementale du lundi 12 avril, le Département de l'Essonne a adopté de nouvelles mesures pour soutenir les petites entreprises du territoire durement frappées par la crise sanitaire. Il a également reconduit son action pour proposer des activités aux jeunes cet été.

> Plus de 800 000 euros pour les acteurs économiques locaux

Le Département de l'Essonne participe au fonds régional « Résilience Île-de-France et Collectivités » mis en place en 2020 par la Région et la Banque des Territoires et prolongé en 2021 pour soutenir les petites entreprises (de 0 à 20 salariés).

Grâce à ce dispositif, les petits acteurs économiques bénéficient d'une avance remboursable à taux zéro de 3 000 à 100 000 euros pour une durée allant jusqu'à 6 ans.

Pour cette année, le Département renouvelle donc son partenariat avec la Région et avec l'association InitiActive Île-de-France et abonde le fonds à hauteur de 870 300 euros. Sa contribution totale à ce dispositif s'élève ainsi à plus de 2,3 millions d'euros.

Son engagement à hauteur de 1,5 million d'euros en 2020 a permis d'aider 347 entreprises essonniennes éligibles à ce fonds de tous secteurs (services, transports, hébergement et restauration, commerce, etc.). Ces dernières ont en effet obtenu une avance remboursable totale de plus de 7,5 millions d'euros.

Outre la Région Île-de-France et la Banque des Territoires, ce dispositif régional regroupe près de 70 contributeurs dont la Métropole du Grand Paris, quatre Départements et l'intégralité des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et Etablissements publics territoriaux (EPT) d'Île-de-France. En 2020, le montant total des avances accordées a atteint plus de 93 millions d'euros, ce qui représente près de 5000 entreprises franciliennes soutenues.

> Des activités pour les jeunes essonniers cet été

L'été dernier le Département de l'Essonne s'est mobilisé aux côtés des associations du territoire, des communes, des intercommunalités et de l'Etat pour proposer des activités aux jeunes qui risquaient d'être particulièrement désœuvrés, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Il renouvelle cet engagement pour l'été 2021 **en lançant un appel à projets pour l'organisation d'activités pour les jeunes cet été**. Cet appel à projets s'adresse en priorité aux communes et intercommunalités qui souhaitent organiser, du 1^{er} juillet au 31 août, des activités culturelles, sportives, citoyennes, scientifiques et d'éducation à la santé pour les jeunes âgés de 9 à 16 ans.

Le financement du Département s'élèvera à hauteur de 70% maximum du montant total des projets et 80% pour des actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou des actions inter-quartiers et/ou inter-villes, avec un plafonnement de cette aide à 20 000 euros maximum. Les porteurs de projets peuvent déposer un dossier jusqu'au 15 mai. **Le budget alloué par le Département à ce dispositif s'élève à 350 000 euros.**

En outre, dans le cadre du dispositif national « école ouverte/vacances apprenantes » reconduit cet été, 24 collèges essonniers y participant pourront bénéficier du soutien du Département dans l'organisation. La collectivité prendra également en charge les repas pour les collégiens et l'entretien général.

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr

06 08 10 50 84

